
BOMMER + PARTNER
TREUHANDGESELLSCHAFT

Bern

VERTRAUEN IST UNSER GESCHÄFT

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'attention de l'assemblée des délégués de l'association des Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de l'association des Auberges de Jeunesse Suisses pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du comité

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions Swiss GAAP RPC et aux statuts, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels présentés.

Nous attirons votre attention sur le fait que les Auberges de Jeunesse Suisses présentent un capital d'organisation négatif de CHF -3'309'238 à la date de clôture du bilan du 31 décembre 2020. Au cours du nouvel exercice, les Auberges de Jeunesse Suisses ont reçu un prêt subordonné de CHF 5'000'000 selon l'Ordonnance SR 951.262 Mesures de rigueur pour les entreprises en relation avec l'épidémie de Covid 19 et le capital emprunté ou le surendettement comptable est couvert par la fortune selon l'art. 21 de cette ordonnance. Nous nous référons aux explications de la note 10 de l'annexe aux états financiers.

BOMMER + PARTNER
TREUHANDGESELLSCHAFT



Beat Stalder
Expert - réviseur
Responsable du mandat



Annemarie Wüthrich
Expert - réviseur



Berne, 11 mai 2021

- comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)

 EXPERTsuisse zertifiziertes Unternehmen + Mitglied von TREUHAND | SUISSE

Bommer + Partner Treuhandgesellschaft KLG Strandweg 33 Postfach 3001 Bern
+41 31 307 11 11 mailbox@bommer-partner.ch www.bommer-partner.ch

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

Bilan

au 31 décembre

		2020		2019	
	Commentaires dans l'annexe	en CHF	en %	en CHF	en %
Actifs					
Actif circulant					
Liquidités		6'741'361.08	38,8	6'980'379.60	60,5
Créances envers des tiers		818'890.32	4,7	1'028'009.68	8,9
Créances envers des personnes proches		0.00	0,0	0.00	0,0
Du croire		-137'094.00	-0,8	-110'801.00	-1,0
Créances résultant de ventes et de prestations	1	681'796.32	3,9	917'208.68	7,9
Autres créances	2	6'933'546.92	39,9	666'160.30	5,8
Stocks de marchandises		460'912.44	2,7	431'365.24	3,7
Stocks matériel de chauffage		74'346.24	0,4	73'296.95	0,6
Correction de valeur stocks		-101'825.65	-0,6	-100'930.00	-0,9
Stocks	3	433'433.03	2,5	403'732.19	3,5
Comptes de régularisation actifs		262'939.68	1,5	713'724.17	6,2
Actif circulant		15'053'077.03	86,6	9'681'204.94	83,9
Actif immobilisé					
Véhicules		20'340.25	0,1	27'118.35	0,2
Équipements		1'969'406.02	11,4	1'537'839.25	13,3
Immobilisations corporelles mobiles	4	1'989'746.27	11,5	1'564'957.60	13,6
Transformations		317'805.06	1,8	288'408.91	2,5
Immobilisations corporelles immobiles	4	317'805.06	1,8	288'408.91	2,5
Participations		2.00	0,0	2.00	0,0
Prêts à des tiers		1.00	0,0	1.00	0,0
Cautions		7'702.60	0,1	7'702.30	0,1
Parts sociales		201.00	0,0	201.00	0,0
Immobilisations financières	5	7'906.60	0,1	7'906.30	0,1
Actif immobilisé librement disponible		2'315'457.93	13,4	1'861'272.81	16,1
Actif immobilisé		2'315'457.93	13,4	1'861'272.81	16,1
Actifs		17'368'534.96	100,0	11'542'477.75	100,0

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

Bilan

au 31 décembre

	Commentaires dans l'annexe	2020		2019	
		en CHF	en %	en CHF	en %
Passifs					
Fonds étrangers					
Dettes envers des tiers		3'136'637.60	18,1	2'174'772.20	18,8
Dettes envers des personnes proches		0.00	0,0	834'803.18	7,2
Dettes résultant d'achats et de prestations	6	3'136'637.60	18,1	3'009'575.38	26,1
Avances d'hôtes		2'233'622.11	12,9	3'879'985.44	33,6
Diverses dettes à court terme	7	747'723.64	4,3	793'959.42	6,9
Autres dettes		2'981'345.75	17,2	4'673'944.86	40,5
Délimitations cotisations de membre		732'980.35	4,2	789'087.26	6,8
Autres comptes de régularisation transitoires		983'109.41	5,7	912'983.81	7,9
Comptes de régularisation passifs	8	1'716'089.76	9,9	1'702'071.07	14,7
Fonds étrangers à court terme		7'834'073.11	45,1	9'385'591.31	81,3
Garantie de risques		0.00	0,0	0.00	0,0
Provisions	9	0.00	0,0	0.00	0,0
Prêts de personnes proches		7'296'578.28	42,0	0.00	0,0
Crédits Covid-19		500'000.00	2,9	0.00	0,0
Prêts Covid-19		5'000'000.00	28,8	0.00	0,0
Prêts	10	12'796'578.28	73,7	0.00	0,0
Fonds étrangers à long terme		12'796'578.28	73,7	0.00	0,0
Fonds étrangers		20'630'651.39	118,8	9'385'591.31	81,3
Capital du fonds à but précis					
Fonds de soutien Bella Lui Crans-Montana		47'122.55	0,3	48'768.35	0,4
Capital du fonds à but précis		47'122.55	0,3	48'768.35	0,4
Fortune de l'organisation					
Capital au 1 ^{er} janvier 2003		1'465'631.02	8,4	1'465'631.02	12,7
Capital libre généré par l'activité		-4'774'870.00	-27,5	642'487.07	5,6
Fonds libres		0.00	0,0	0.00	0,0
Fortune de l'organisation		-3'309'238.98	-19,1	2'108'118.09	18,3
Passifs		17'368'534.96	100,0	11'542'477.75	100,0

Comptes d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Commen- taires dans l'annexe	2020		2019	
		en CHF	en %	en CHF	en %
Produit d'exploitation					
Produit résultant de la restauration		12'300'224.66	36,1	16'184'179.61	34,7
Produit résultant des marchandises		1'035'824.53	3,0	1'573'580.94	3,4
Produit résultant de la restauration et des marchan- dises		13'336'049.19	39,1	17'757'760.55	38,1
Produit résultant de l'hébergement		18'047'707.03	52,9	25'497'034.31	54,7
Autre produit de prestations de service		834'577.30	2,4	1'029'946.45	2,2
Produit résultant des prestations de service et de l'hébergement	11	18'882'284.33	55,4	26'526'980.76	56,9
Cotisations de membre annuelles		1'384'956.21	4,1	1'540'712.75	3,3
Cotisations pour cartes de membre à la journée		1'069'369.29	3,1	1'835'804.13	3,9
Cotisations de membre	12	2'454'325.50	7,2	3'376'516.88	7,2
Contributions des donateurs		83'635.13	0,2	30'265.00	0,1
Contributions affectées à un but précis		97'590.00	0,3	137'802.60	0,3
Contributions libres		0.00	0,0	0.00	0,0
Contributions des donateurs	13	181'225.13	0,5	168'067.60	0,4
Taxes de franchisage		59'784.64	0,2	97'645.05	0,2
Contribution administrative personnes proches		92'800.00	0,3	87'600.00	0,2
Produit d'exploitation divers		19'436.00	0,1	13'890.20	0,0
Autre produit d'exploitation		172'020.64	0,5	199'135.25	0,4
Rabais		-580'486.19	-1,7	-1'108'658.36	-2,4
Commissions cartes de crédit et Reka		-250'946.24	-0,7	-311'181.69	-0,7
Commissions de réservation		-6'607.61	0,0	-9'185.40	-0,0
Pertes résultant de créances		-76'409.93	-0,2	5'139.39	0,0
Diminutions de rendement	14	-914'449.97	-2,7	-1'423'886.06	-3,1
Produit d'exploitation		34'111'454.82	100,0	46'604'574.98	100,0

Comptes d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	Commen- taires dans l'annexe	2020		2019	
		en CHF	en %	en CHF	en %
Charges d'exploitation					
Dépenses liées à la restauration		-3'786'377.05	-11,1	-4'789'841.06	-10,3
Dépenses liées aux marchandises		-527'006.55	-1,5	-904'337.70	-1,9
Dépenses liées au matériel		-693'460.27	-2,0	-746'013.88	-1,6
Prestations de tiers		-1'122'491.69	-3,3	-1'474'240.43	-3,2
Dépenses liées au matériel, aux marchandises et aux prestations de tiers	15	-6'129'335.56	-18,0	-7'914'433.07	-17,0
Salaires		-16'129'955.43	-47,3	-19'075'617.04	-40,9
Prestations sociales		-3'071'378.02	-9,0	-3'289'118.06	-7,1
Autres dépenses liées au personnel		-511'877.96	-1,5	-614'556.21	-1,3
Prestations de travail de tiers		-263'995.90	-0,8	-303'829.40	-0,7
Charges de personnel	16	-19'977'207.31	-58,6	-23'283'120.71	-50,0
Loyers et produit des établissements affermés (tiers)		-475'719.36	-1,4	-506'220.39	-1,1
Loyers et produit des établissements affermés (personnes proches)		-8'075'083.75	-23,7	-8'331'908.80	-17,9
Autres charges de locaux		-120'192.20	-0,4	-119'723.69	-0,3
Entretien des bâtiments et des installations		-642'266.04	-1,9	-701'077.75	-1,5
Quote-part collaborateurs pour le logement		504'840.10	1,5	504'596.70	1,1
Charges de locaux	17	-8'808'421.25	-25,8	-9'154'333.93	-19,6
Entretien, réparations, remplacement et leasing		-715'330.01	-2,1	-611'749.50	-1,3
Charges de véhicules et de transport		-127'287.53	-0,4	-149'609.06	-0,3
Assurances choses, redevances		-336'463.04	-1,0	-472'231.98	-1,0
Charges d'électricité et d'enlèvement des déchets		-1'842'877.47	-5,4	-2'063'256.79	-4,4
Charges d'administration		-1'036'564.49	-3,0	-1'098'527.95	-2,4
Charges publicitaires		-902'752.58	-2,6	-949'798.11	-2,0
Charges d'exploitation diverses		-73'950.11	-0,2	-153'837.04	-0,3
Autres charges d'exploitation		-5'035'225.23	-14,8	-5'499'010.43	-11,8
Amortissements	4	-800'033.40	-2,3	-720'129.44	-1,5
Charges d'exploitation	18	-40'750'222.75	-119,5	-46'571'027.58	-99,9
Résultat d'exploitation		-6'638'767.93	-19,5	33'547.40	0,1
Produit résultant de la vente d'actifs immobilisés		0.00	0,0	27'762.25	0,1
Charges financières		-40'771.04	-0,1	-57'052.74	-0,1
Produit financier		10'536.10	0,0	22'988.37	0,0
Résultat financier		-30'234.94	-0,1	-34'064.37	-0,1
Charges extraordinaires		0.00	0,0	0.00	0,0
Produits extraordinaires	19	1'250'000.00	3,7	0.00	0,0
Résultat extraordinaire		1'250'000.00	3,7	0.00	0,0
Produit annuel sans résultat du fonds		-5'419'002.87	-15,9	27'245.28	0,1

Comptes d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2020		2019	
	en CHF	en %	en CHF	en %
Attribution	0.00	0,0	0.00	0,0
Utilisation	1'645.80	0,0	912.00	0,0
Résultat du fonds à but précis	1'645.80	0,0	912.00	0,0
Résultat annuel avant attribution / prélèvement au capital de l'organisation	-5'417'357.07	-15,9	28'157.28	0,1
Attribution au capital libre généré par l'activité	5'417'357.07	15,9	-28'157.28	-0,1
Résultat annuel	0.00	0,0	0.00	0,0

Commen-
taires dans
l'annexe

Tableau de financement

du 1^{er} janvier au 31 décembre

	2020	2019
	en CHF	en CHF
Attribution au capital libre généré par l'activité	-5'417'357.07	28'157.28
Amortissements	800'033.40	720'129.44
Correction de valeur stocks	895.65	5'586.00
Constitution/dissolution de provisions	0.00	-214'500.00
Utilisation fonds de soutien à but précis Bella Lui Crans-Montana	-1'645.80	-912.00
Bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles	0.00	-27'762.25
Augmentation/diminution des créances résultant de ventes et de prestations	235'412.36	74'485.24
Augmentation/diminution des autres créances	-7'017'386.62	-32'179.88
Augmentation/diminution des stocks	-30'596.49	-27'935.09
Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs	450'784.49	-266'981.33
Augmentation/diminution des dettes résultant d'achats et de prestations	127'062.22	240'951.40
Augmentation/diminution des autres dettes	-1'692'599.11	682'269.48
Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs	14'018.69	-131'786.44
Flux de fonds découlant de l'exploitation	-12'531'378.28	1'049'521.85
Investissements dans des immobilisations corporelles	-1'154'218.22	-802'335.46
Bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles	0.00	27'762.25
Investissements dans des transformations	-100'000.00	-5'866.00
Investissements dans des immobilisations financières	-0.30	-0.55
Désinvestissements d'immobilisations financières	0.00	406.61
Flux de fonds liés aux investissements	-1'254'218.52	-780'033.15
Augmentation du crédit Covid-19	500'000.00	0.00
Augmentation des prêts de personnes proches	7'296'578.28	0.00
Augmentation des prêts Covid-19	5'000'000.00	0.00
Subventions Covid-19 non remboursables	750'000.00	0.00
Flux de fonds liés au financement	13'546'578.28	0.00
Variation des liquidités	-239'018.52	269'488.70
Liquidités au 1 ^{er} janvier	6'980'379.60	6'710'890.90
Liquidités au 31 décembre	6'741'361.08	6'980'379.60
Variation des liquidités	-239'018.52	269'488.70

Décompte relatif à la variation du capital

	État initial en CHF	Attribution en CHF	Transferts de fonds in- ternes en CHF	Utilisation en CHF	État final en CHF
Moyens provenant du capital du fonds					
Fonds de soutien Bella Lui Crans- Montana	48'768.35	0.00	0.00	-1'645.80	47'122.55
Capital du fonds avec affectation restrictive	48'768.35	0.00	0.00	-1'645.80	47'122.55
Moyens provenant de finan- cements propres					
Capital au 1 ^{er} janvier 2003	1'465'631.02	0.00	0.00	0.00	1'465'631.02
Capital libre généré par l'activité	642'487.07	0.00	-5'417'357.07	0.00	-4'774'870.00
Fonds libres	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Résultat annuel	0.00	-5'417'357.07	5'417'357.07	0.00	0.00
Fortune de l'organisation	2'108'118.09	-5'417'357.07	0.00	0.00	-3'309'238.98

Annexe aux comptes annuels

Généralités

Les comptes annuels des Auberges de Jeunesse Suisses ont été établis en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Personnes proches

Sont réputées personnes proches la Fondation Suisse pour le Tourisme Social et la Fondation pour les auberges de jeunesse en Suisse. Toutes les transactions essentielles sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels.

Aucune relation de mandat n'existe avec les membres du comité des Auberges de Jeunesse Suisses ni avec les membres du conseil de fondation de la Fondation Suisse pour le Tourisme Social ou de la Fondation pour les auberges de jeunesse en Suisse.

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

Principes d'évaluation

Liquidités

Les liquidités comprennent l'encaisse ainsi que les avoirs en comptes postaux et en banque évalués à leur valeur nominale. Les avoirs en monnaies étrangères sont convertis aux cours de fin d'année publiés par l'Administration fédérale des contributions.

Créances

Les créances provenant de prestations à l'égard de tiers sont présentées après déduction des corrections de valeur nécessaires pour le risque de ducroire.

Stocks

Les stocks sont évalués aux coûts d'acquisition ou à la valeur du marché la plus basse. Le risque au niveau des marchandises est pris en compte avec une correction de valeur de 20% sur les stocks en fin d'année.

Immobilisations corporelles

L'évaluation a lieu aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements opérationnels nécessaires. Au cours de l'année sous revue, les catégories de placement et les taux d'amortissement ont été redéfinis. Les amortissements sont effectués de manière linéaire sur les durées d'utilisation suivantes :

Immobilisations jusqu'en 2018

Machines et appareils	8 ans
Mobilier remplacement	8 ans
Petit matériel	3 ans
Informatique	3 ans
Véhicules	5 ans
Travaux de transformation	10 ans

Nouvelles immobilisations à partir de 2019

Machines et appareils	8 ans
Mobilier remplacement	8 ans
Mobilier rénovation	15 ans
Petit matériel	5 ans
Inventaire global	15 ans
Informatique	5 ans
Véhicules	5 ans
Travaux de transformation	10 ans

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

Rapport de situation

Le rapport de situation est publié sous forme détaillée dans le rapport annuel. Celui-ci est publié uniquement sous forme numérique et peut être consulté à l'adresse suivante :

report-youthhostel.ch

Évaluation des risques

Dans le but de garantir la conformité des comptes annuels de l'organisation avec les normes de présentation des comptes en vigueur et de garantir ainsi la régularité du rapport, le comité et la direction ont pris des mesures internes. Celles-ci se rapportent autant aux systèmes et aux procédures comptables modernes qu'à l'établissement des comptes annuels.

Le coronavirus qui a déclenché une pandémie mondiale a considérablement modifié les risques en 2020 pour les Auberges de Jeunesse Suisse. Bien qu'une éventuelle pandémie ait été inscrite depuis des années à l'inventaire des risques, et bien que le plan en matière de pandémie ait pleinement démontré son efficacité, les répercussions ont été d'une ampleur inimaginable.

Au cours de l'exercice sous revue, le comité et la direction ont consacré une grande partie de leurs activités aux répercussions à court, moyen et long termes de la pandémie. Dans la mesure du prévisible et de ce qui est connu, la pérennité de l'organisation n'est pas menacée, mais la pandémie a de graves incidences sur la fortune, les finances et le produit de l'organisation. Le comité et la direction ont recouru à tous les outils possibles pour limiter autant que possible les dégâts.

Commentaires concernant le bilan

1. Créances résultant de ventes et de prestations

Dans le du croire, les créances dont l'échéance dépassait les 60 jours à la date critère du bilan ont été intégralement régularisées. Pour les autres créances, on a procédé à une correction de valeur forfaitaire de 5%.

2. Autres créances

Les autres créances comprennent CHF 5'000'000 de prêts remboursables et CHF 750'000 de subventions non remboursables au titre du programme pour les cas de rigueur du canton de Zurich. Le versement a été effectué le 14 avril 2021.

À fin 2020, une créance d'un montant de CHF 291'922 existait pour la première fois envers les caisses cantonales de compensation pour les indemnités de réduction de l'horaire de travail versées.

Pour le surplus, CHF 25'966 (année précédente CHF 107'993) d'acomptes à des fournisseurs sont compris. Les factures des fournisseurs qui concernent l'année suivante ont été payées durant la période sous revue actuelle.

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

3. Stocks

Les risques sur le fonds de marchandises ont été évalués à hauteur de 20% du stock de marchandises pour la fin de l'année et provisionnés intégralement comme correction de valeur.

4. Immobilisations corporelles

en CHF	Valeur comptable au 01.01.	Acquisitions	Ventes	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.
Véhicules	27'118.35	0.00	0.00	6'778.10	20'340.25
Informatique	441'995.90	591'368.21	0.00	357'500.70	675'863.41
Machines/appareils	410'911.93	106'744.27	0.00	114'017.20	403'639.00
Mobilier remplacement	398'579.25	133'000.33	0.00	104'200.10	427'379.48
Mobilier rénovation	76'672.32	0.00	0.00	5'476.60	71'195.72
Petit matériel d'inventaire	161'197.00	323'105.41	0.00	137'993.80	346'308.61
Inventaire global	48'482.85	0.00	0.00	3'463.05	45'019.80
Immobilisations corporelles mobiles	1'564'957.60	1'154'218.22	0.00	729'429.55	1'989'746.27

en CHF	Valeur comptable au 01.01.	Acquisitions	Ventes	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.
Transformations	288'408.91	100'000.00	0.00	70'603.85	317'805.06
Immobilisations corporelles immobiliers	288'408.91	100'000.00	0.00	70'603.85	317'805.06

5. Immobilisations financières

Les participations, prêts à des tiers et parts sociales suivants sont établis :

Type	Valeur nominale	Entreprise	Valeur comptable
Action nominative	300	Gurlaina SA, Scuol	1
Action nominative	15'000	Saastal Bergbahnen AG, Saas-Fee	1
Prêt de lancement	20'000	Association discover.swiss, Zurich	1
Part sociale	20'000	Coopérative discover.swiss, Zurich	1
Part sociale	200	Banque Raiffeisen Jungfrau Société coopérative, Interlaken	200

6. Dettes résultant de ventes et de prestations

Les engagements résultant de ventes et de prestations comprenaient l'année précédente des engagements à hauteur de CHF 834'803 à l'égard de la Fondation Suisse pour le Tourisme Social. En 2020, les engagements échus à la fin de l'année ont été convertis en un prêt à long terme d'une durée de 10 ans.

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

7. Diverses dettes à court terme

Les divers engagements à court terme comprennent pour l'essentiel des engagements à l'égard des institutions d'assurance sociale, des administrations cantonales des impôts (impôt à la source) ainsi que des prestations payées par avance sous forme de bons cadeaux.

8. Comptes de régularisation passifs

Les régularisations des cotisations de membre pour les années suivantes sont effectuées en fonction du système d'affiliation par douze mois.

9. Provisions

En raison de la suppression de la garantie de risques, les provisions ont été dissoutes l'année précédente.

10. Prêts

Les engagements de CHF 7'296'578 envers la Fondation Suisse pour le Tourisme Social ont été entièrement convertis en un prêt de personnes proches. Le prêt a été octroyé à long terme pour une durée de 10 ans et sera rémunéré à partir de 2022 au taux ordinaire de 0,25%. À partir de 2023, des amortissements d'au moins CHF 500'000 par année seront versés.

Pour le surplus, les prêts suivants sont établis :

Date	Durée	Rémunération	Montant nominal	Amortissements	Valeur comptable
30.03.2020	8 ans	0,0%	CHF 500'000	CHF 0.00	CHF 500'000
14.04.2021	10 ans	0,5%	CHF 5'000'000	CHF 0.00	CHF 5'000'000

Les prêts sont amortis annuellement à des taux identiques sur la période. Pour la première fois en 2022. Les prêts d'un montant de CHF 5'500'000 ne sont pas pris en compte comme fonds étrangers pour le calcul d'un surendettement conf. à l'art. 725, al. 2 CO.

Dans le cadre de la protection des liquidités, un crédit Covid-19 Plus de CHF 4'160'000 a été sollicité au cours de l'exercice sous revue auprès de la Banque cantonale de Zurich, qui l'a approuvé. Ce crédit n'a pas encore été mobilisé en 2020.

Commentaires concernant les comptes d'exploitation

11. Produit résultant des prestations de service et de l'hébergement

212'186 hôtes ont été hébergés en 2020 dans nos propres établissements (année précédente 361'592). Cela correspond à 484'878 nuitées (année précédente 736'511).

12. Cotisations de membre

L'effectif des membres au 31 décembre 2020 (date critère) s'élevait à 65'520 (année précédente 72'592).

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

13. Produits provenant des donateurs

Les dons affectés à un but précis comprennent un montant de CHF 97'590 (année précédente CHF 137'803) résultant de la compensation volontaire des émissions de CO2 par les hôtes passant la nuit dans les Auberges de Jeunesse Suisses. Les contributions sont versées pour moitié à la fondation myclimate pour le financement de projets de protection du climat au niveau mondial et à la Fondation Suisse pour le Tourisme Social pour des projets climatiques des Auberges de Jeunesse Suisses.

Une action de solidarité a été lancée en 2020 auprès des membres et des hôtes. À ce titre, des contributions de particuliers pour CHF 58'281 (année précédente CHF 9'798) ont été reçues. Les produits provenant des donateurs que sont les communes, villes et fournisseurs représentent CHF 25'355 (année précédente CHF 20'467).

14. Diminutions de rendement

Les pertes résultant de créances comprennent CHF 45'270 (année précédente CHF 16'011) de pertes sur débiteurs, l'augmentation du risque de du croire à hauteur de CHF 26'445 (année précédente diminution de CHF 28'562), CHF 4'695 (année précédente CHF 7'677) de pertes liées à des annulations et pas de rentrées sur créances amorties (année précédente CHF 266).

15. Dépenses liées au matériel, aux marchandises et aux prestations de tiers

Les prestations au titre de prestations de tiers comprennent pour l'essentiel des frais d'intermédiaires et de réservation pour les plateformes en ligne et le channel management ainsi que des dépenses au titre de nettoyage à l'extérieur et pour la gestion de la base de données des membres.

16. Charges de personnel

En 2020, 282 pleins temps (année précédente 310) étaient répartis sur 464 collaborateurs fixes (année précédente 515) et 58 auxiliaires occupés sporadiquement (année précédente 92).

Les avoirs de vacances et jours de repos ont été entièrement régularisés en 2020 et comptabilisés dans les passifs transitoires. Les années précédentes, les avoirs perçus jusqu'à mars y compris de l'année suivante n'étaient pas compris. En 2020, il y a eu une diminution à hauteur de CHF 40'999 (année précédente augmentation de CHF 12'521).

Les charges de personnel comprennent CHF 2'022'556 de remboursements d'indemnités pour réduction de l'horaire de travail.

17. Charges de locaux

Les loyers et fermages aux personnes proches comprennent les loyers versés à la Fondation Suisse pour le Tourisme Social (FSTS). Aucune part variable de loyer n'a été prise en compte en 2020.

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

18. Charges d'administration

	2020 en CHF	2019 en CHF
Charges d'exploitation		
Dépenses liées au matériel, aux marchandises et aux prestations de tiers	-6'129'335.56	-7'914'433.07
Charges de personnel	-17'869'601.86	-21'077'172.18
Charges de locaux	-8'417'761.45	-8'785'403.03
Autres charges d'exploitation	-4'056'657.82	-4'590'942.98
Amortissements	-584'107.10	-577'443.89
Total charges d'exploitation	-37'057'463.79	-42'945'395.15
Charges d'administration		
Charges de personnel dans l'administration	-2'107'605.45	-2'205'948.53
Autres dépenses liées à l'administration	-1'369'227.21	-1'276'998.35
Amortissements	-215'926.30	-142'685.55
Total charges d'administration	-3'692'758.96	-3'625'632.43
Total	-40'750'222.75	-46'571'027.58
Charges d'administration en % du produit d'exploitation	10,8%	7,8%

19. Produits extraordinaires

Le produit extraordinaire est composé d'un versement unique au titre de l'assurance contre les épidémies de CHF 500'000 et de subventions pour cas de rigueur de CHF 750'000.

Auberges de Jeunesse Suisses, Zurich

Autres informations

Créances envers les institutions de prévoyance	2020 en CHF	2019 en CHF
Prévoyance professionnelle	Avoirs	Avoirs

Indemnités versées aux organes

En 2020, le président et les membres du comité ont travaillé 712 heures, dont 478 à titre honorifique.

Des indemnités représentant un montant de CHF 47'799 (année précédente CHF 76'433) ont été versées sous la forme d'honoraires et de frais. CHF 33'380 ont été attribués au président des Auberges de Jeunesse Suisses (année précédente CHF 72'754).

Les honoraires versés à l'organe de révision s'élèvent pour 2020 à CHF 51'167 (année précédente CHF 51'752). Ce montant s'est composé exclusivement de prestations de révision.

Obligations assimilables à un contrat d'achat

Il existe un contrat de location à long terme qui court jusqu'au 30 avril 2026 pour les locaux de la centrale de prestations de Zurich. Le montant résiduel de l'engagement jusqu'à l'échéance du contrat est de CHF 1'880'267 (année précédente CHF 2'232'817).

Les contrats de bail et de fermage conclus avec la Fondation Suisse pour le Tourisme Social à Zurich sont résiliables moyennant un préavis de 12 mois.

Événements postérieurs à la date critère du bilan – incertitudes quant à la poursuite de l'activité

Il n'est toujours pas possible d'évaluer pleinement l'impact économique de la crise sanitaire liée au nouveau coronavirus pour les Auberges de Jeunesse Suisses et la Fondation Suisse pour le Tourisme Social. Les mesures prises par la Confédération et les cantons entraînent toutefois un lourd dommage. Il appartient à ces deux organisations de minimiser les dégâts et d'obtenir un soutien financier maximal. Il en va différemment pour les propriétaires et les locataires. On peut supposer que les Auberges de Jeunesse Suisses subiront une perte nette pour l'exercice 2021 également en raison d'un effondrement du chiffre d'affaires.

Depuis la mise en place du modèle de fermage, en 1999, les Auberges de Jeunesse Suisses ont versé un loyer dépendant des résultats de CHF 10'504'411 à la Fondation Suisse pour le Tourisme Social. La Fondation Suisse pour le Tourisme Social dispose de fonds propres solides et donc de la possibilité de soutenir l'Association des Auberges de Jeunesse Suisses.

Le Conseil de fondation de la Fondation Suisse pour le Tourisme Social a confirmé, lors de sa séance du 3 avril 2020, sa volonté expresse de soutenir financièrement les Auberges de Jeunesse Suisses en cas de besoin impérieux, ceci afin d'assurer la continuité de l'activité dans le cadre des charges de locaux ainsi que de ses propres possibilités juridiques et économiques.